

# Une redistribution encore très décevante ! Les inégalités se creusent

Encore des résultats records pour le groupe Stellantis pour l'année 2023 :

- Une marge opérationnelle mondiale de 12,8% (9,8% pour l'Europe élargie)
- Chiffre d'affaires en hausse de 6% s'élevant à 189,5 Mds €
- Bénéfices nets 18,6 milliards en hausse de 11%
- Free cash flow de 12,9 milliards d'euros en hausse de 19%

## Montant des primes versées mi avril 2024

	Participation	Supplément exceptionnel	TOTAL
<b>Mini brut</b>	3714 €	386 €	4100 €
<b>Mini net</b>	3353 €	348 €	3702 €
<b>Moyen Brut</b>	4049 €	421 €	4470 €
<b>Moyen net</b>	3656 €	380 €	4036 €
<b>Maxi Brut</b>	5360 €	558 €	5918 €
<b>Maxi net</b>	4840 €	503 €	5343 €

On le savait Stellantis n'est pas du genre généreux, cela se confirme encore cette année avec un supplément accordé très inférieur aux attentes et qui démontre un manque de considération envers les salariés. La direction avait les moyens d'accorder un supplément exceptionnel très supérieur...

## Des résultats en hausse et une prime en baisse ! Comment (dé)motiver les salariés ?

### AVIS CFDT :

- Ces primes sont en dessous des attentes et ne reflètent pas l'engagement des salariés et la surperformance économique.
- C'est un très mauvais signe qu'envoie le groupe Stellantis aux salariés en accentuant encore l'écart de redistribution entre les salariés et les actionnaires : 6,6 milliards versés aux actionnaires et seulement 1,8 milliards pour les salariés. Une répartition des richesses inéquitable. Si les salariés touchent moins que l'année dernière, les actionnaires, eux, touchent beaucoup plus.

Montants versés en Milliards d'euros	Avant 2021	Répartition	Année 2021 (Stellantis)	Répartition	Année 2022 (Stellantis)	Répartition	Année 2023 (Stellantis)	Répartition
Total distribué	4,3 Mds		5,2 Mds		6,3 Mds		8,4 Mds	
Redistribution salariale	2,7 Mds	62,79%	1,9 Mds	36,54%	2 Mds	33,33%	1,8Mds	21,5%
Redistribution actionnariale	1,6 Mds	37,21%	3,3 Mds	63,46%	4,3 Mds	66,67%	6,6Mds	78,5%

- Seul point positive le renouvellement du plan d'actionnariat salarial adossé au versement de ces primes. C'était une demande CFDT.